No de	dossier:	
IN UE	<b>uussiei</b> .	

## FORMULE 74M COUR DU BANC DU ROI

Centre de \_\_\_\_\_

## NOMINATION D'UN OU DE PLUSIEURS ADMINISTRATEURS

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épicène.)

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU	,
	(nom du défunt)
attendu que le défunt est décédé intestat le	et que le soussigné
est (les soussignés sont) :	aie)
□ sa veuve (ses veuves)	
□ son veuf (ses veufs)	
☐ son conjoint de fait survivant (ses conjoints de fait sur	•
□ autre :(préciser le lien avec le d	
(préciser le lien avec le d	défunt)
(et que je suis le plus proche parent [nous sommes les plus p	roches parents] du défunt,)
je désigne (nous désignons)	
	(nom[s])
afin qu'il demande (qu'ils demandent) à la Cour du Banc	du Roi de lui octroyer (leur octroyer)
les lettres d'administration des biens de feu	
	(nom du défunt)
EN FOI DE QUOI, j'ai apposé (nous avons apposé) aux pré	sentes ma signature (nos signatures),
le (date)	
(dato)	
Signé en présence de :	
(témoin)	(proposant)

Remarque : La présente formule peut être modifiée afin de s'appliquer à un octroi de lettres d'administration sous régime testamentaire et, dans un cas comme dans l'autre, elle doit être accompagnée d'un affidavit de passation de renonciation (formule 74X).